



SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'INGÉNIERIE

OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE, POSTE TEMPORAIRE REMPLACEMENT D'UN AN AVEC POSSIBILITÉ DE PERMANENCE (2023-19)

La Ville de Mont-Laurier désire pourvoir à l'externe le poste de secrétaire au Service des travaux publics et de l'ingénierie.

Description sommaire

Sous la supervision du directeur du Service des travaux publics et de l'ingénierie, le ou la titulaire exécute toute la gamme des travaux se rapportant au secrétariat et se voit également confier certaines affaires courantes et détails administratifs.

La secrétaire seconde également les contremaîtres et le personnel du service de l'ingénierie dans la réalisation des activités courantes du Service.

L'affichage détaillé du poste se retrouve sur le site web de la Ville de Mont-Laurier, dans la section « Carrières » à www.villemontlaurier.qc.ca/carrieres.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en secrétariat, ou une formation collégiale en technique de bureautique serait un atout ;
- Bonnes connaissances des logiciels couramment utilisés dans le travail de bureautique (Word, Excel et Powerpoint) et aptitudes pour apprendre d'autres logiciels informatiques et applications utilisés par le Service (Syged, Target, etc.) ;
- Très bonne maîtrise de la langue française orale et écrite ;
- Habileté marquée pour le service à la clientèle ;
- Discrétion, diplomatie, autonomie, rigueur et polyvalence.

Conditions de travail

Rémunération : Selon la convention collective en vigueur, débutant à 26,93\$/heure

Horaire de travail : 32 heures/semaine... **congé le vendredi après-midi!**

Durée : Poste temporaire

Les personnes désirant poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 16 juin 2023 à midi**, à l'adresse suivante :

Ville de Mont-Laurier
Division des ressources humaines
« Secrétaire, Service des travaux publics et de l'ingénierie (2023-19) »
300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9
Courriel : rh@villemontlaurier.qc.ca

Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Mont-Laurier souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.